

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 septembre 2011

Service instructeur

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière
et Européenne

N° CP-2011-8-11-2

Service consulté

SOUTIEN A 2 PROJETS TRANSFRONTALIERS AU TITRE DU FSIT

Résumé : Il vous est proposé, par le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières (FSIT), de soutenir l'étape française du REGIO TOUR 2011 ainsi que le congrès sur la mobilité de l'association SUN21 [Programme F712].

1. Regio-Tour 2011 (Union Cycliste de Lutterbach)

Le Regio-Tour est une course cycliste à destination des moins de 18 ans, qui se déroule en 5 étapes, dont une dans le Haut-Rhin. Cette année, le Tour aura lieu du 8 au 11 septembre. L'étape alsacienne, le 10 septembre, reliera Thierenbach/Soultz à Lutterbach.

Il nous est proposé de soutenir spécifiquement l'étape française (budget de 34 000 €), organisée par l'Union Cycliste de Lutterbach (Président : M. Gaby KLEM). Celle-ci ne bénéficie d'aucun financement allemand ou suisse mais, étant intégrée dans un événement dont l'organisation, le financement et la promotion sont structurellement transfrontaliers, elle peut bénéficier du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières.

<u>Budget</u>	
DÉPENSES	RECETTES
Frais généraux liés au Tour : 15 200 € (hébergement, logistique, maillots...)	Sponsors privés : 20 000 € (Super U, Crédit Mutuel, McDonald's...)
Frais généraux liés à l'étape : 15 000 € (communication, carburant, restauration...)	Subventions publiques : 14 000 € <i>dont</i>
Sécurité : 3 000 €	Ville de Lutterbach (assuré) : 5 000 €
Mécénat : 800 €	Conseil Général du Haut-Rhin : 4 500 €
	Région Alsace (assuré) : 1 500 €
	Ville de Pfastatt (assuré) : 1 500 €
	Total : 34 000 €

L'Union Cycliste de Lutterbach sollicite le Département du Haut Rhin à hauteur de 4 500 €.

En 2010, le Regio Tour avait été soutenu à hauteur de 3 000 €. Au vu des moyens dont dispose encore le Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières, il vous est proposé de soutenir l'édition 2011 de cette manifestation à hauteur de **2 000 €**.

2. Colloque sur la mobilité (Sun21/Pays de Saint-Louis)

Sun21 est une association suisse qui milite pour la promotion des énergies renouvelables et la diminution de la pollution atmosphérique (entre autres).

Elle organise, le vendredi 23 septembre à Saint-Louis, son 4^e colloque sur la mobilité, intitulé « *Pouvons-nous encore nous permettre notre hypermobilité ?* », lors duquel plusieurs spécialistes européens interviendront sur des thèmes d'actualité comme le coût de notre « hypermobilité », la planification urbaine, le télétravail, ou l'autopartage.

<u>Budget</u>	
DÉPENSES	RECETTES
Frais techniques : 15 400 € (organisation, salle, interprétation...)	Kanton Basel-Stadt :20 000 € (Amt für Umwelt und Energie)
Frais d'hébergement etc. : 15 000 € (hébergement intervenants, nourriture, cadeaux...)	Droits d'entrée participants :9 600 €
Communication – publicité : 14 000 €	Ville de Saint-Louis (valorisation) :6 000 €
Réserve pour frais imprévus :2 200 €	ETB, etc. (valorisation) :6 000 €
	Autres subventions publiques :5 000 € <i>dont Conseil Général du Haut-Rhin</i>
Total : 46 600 €	

Le Pays de Saint-Louis, hôte du colloque, a sollicité le Département pour un soutien moral et financier (pas de montant précisé).

Étant donné qu'il s'agit de la première édition de ce colloque organisée dans le Haut-Rhin et que les frais d'hébergement et de restauration (non éligibles) représentent une grande part des dépenses prévues, il vous est proposé de verser au Pays de Saint-Louis un soutien symbolique de **200 €** pour l'organisation de ce colloque.

Par ailleurs, l'intervention d'un élu du Conseil Général est programmée dans la partie « Planification urbaine, urbanisation et énergie ».

Au vu de ce qui précède, je vous propose de soutenir :

- L'Union Cycliste de Lutterbach, à hauteur de 2 000 €, pour l'organisation de l'étape française du Regio Tour 2011 ;
- Le Syndicat mixte pour le schéma de la cohérence territoriale des cantons de Huningue et de Sierentz (Pays de Saint-Louis), à hauteur de 200 €, pour l'accueil et l'organisation du colloque sur la mobilité de l'association Sun21.

Ces participations sont prévues au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114 du budget de l'exercice 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

